

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 22 décembre 2023

Portant délégation de fonctions et de signature à **M. Vincent LEONIE, Vice-président**

N° 24722

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} L'arrêté n° 202300020 du 22 juillet 2023 est abrogé.

ARTICLE 2 **M. Vincent LEONIE, Vice-président** est désigné par le présent arrêté à exercer toutes les fonctions et la responsabilité du Président et conséquemment avec lui les fonctions dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace et accessibilité
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Urbanisme
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires d'intérêt communautaire
- Création, gestion, extension et translation des crématoriums

ARTICLE 3 Délégation de signature est donnée à **M. Vincent LEONIE** pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.

ARTICLE 4 Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Le Président,
Signé électroniquement le 21/12/2023
Par Guillaume GUERIN

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès des personnes intéressées.

Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Recueil des délibérations - Mairie de Limoges
N° 24722-23-2023-ARR-24722-23-2023-ARR
Date d'adoption : 21/12/2023
Date de la délibération : 21/12/2023
Date de la délibération : 21/12/2023

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à M. Vincent LEONIE, Vice-Président

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24722_LEONIE.pdf
(.pdf, 151,5 Ko)



TÉLÉCHARGER